



Quel recours j'ai pour faire opposition

Par **sherine_old**, le **29/08/2007 à 08:38**

j'ai un problème du fait que l'ex de mon mari a utilisé une carte de crédit à la consommation dans un magasin pour un montant de plus de 3000 euros. Quand je m'en suis aperçu, mon mari me dit qu'il était pas au courant et que c'était pas grave du moment qu'elle paye. Or, cette dame ne paye pas régulièrement et que la carte est au nom de mon époux et que celle ci la utilisé alors qu'elle n'a jamais porté son nom, ils non jamais été marié mais ont deux enfants en commun.

Actuellement nous faisons construire et je voudrai savoir les conséquences que cela peut avoir si elle arrete de payer et que puis je faire pour la convaincre d'aller faire un crédit ailleurs pour rembourser ce pret en sachant qu'elle refuse d'aller voir ailleurs.
merci de me répondre

Par **Jurigaby**, le **29/08/2007 à 18:02**

Bonjour.

Comment cela se fait que ce soit l'ex qui ait la carte de crédit en question?